

## Subventions Alliance

# Instructions aux évaluateurs externes et aux membres des comités spéciaux

## Dans ce document

- [Comment le CRSNG utilise les rapports des évaluateurs externes](#)
- [Conflits d'intérêts et confidentialité](#)
- [Comment évaluer une demande de subvention](#)
- [À propos des subventions Alliance](#)
- [Critères d'évaluation](#)
- [Politiques du CRSNG](#)

## Comment le CRSNG utilise les rapports des évaluateurs externes

Pour déterminer quelles demandes de subvention seront appuyées parmi celles qui lui sont présentées, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) doit pouvoir compter sur des rapports de qualité produits par les évaluateurs externes. Vos commentaires seront intégrés à l'évaluation interne effectuée par l'organisme. Le CRSNG transmettra votre rapport au candidat en prenant soin de ne pas communiquer votre nom ni tout autre renseignement permettant de vous identifier. Selon les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels, le contenu de votre rapport d'évaluation est considéré comme de l'information personnelle appartenant au candidat.

## Conflits d'intérêts et confidentialité

Vous devez respecter les exigences énoncées dans l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres des comités d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#) ou refuser de participer au processus d'évaluation. Si vous n'êtes pas en mesure d'agir à titre d'évaluateur externe pour quelque raison que ce soit, veuillez en informer le CRSNG le plus tôt possible.

## Comment évaluer une demande de subvention

- Évaluez la demande et **formulez des commentaires sur chacun des critères d'évaluation** énoncés ci-après. Examinez de façon objective les points forts et les points faibles de la demande en formulant des commentaires :
  - **équitable** : impartiaux, respectueux et appropriés;

- **informatifs** : clairs, détaillés, constructifs et bien justifiés.
- **Votre évaluation doit reposer uniquement sur les critères d'évaluation et le contenu de la demande.** Ne consultez pas d'autres sites Web que celui du CRSNG et ne demandez pas l'avis d'autres personnes. Vous pouvez toutefois vous reporter aux publications connexes pour faire valoir un argument.
- **Effectuez une évaluation impartiale.** Vous pourriez avoir des préjugés découlant de l'école de pensée à laquelle vous adhérez, de la discipline dans laquelle vous travaillez ou de votre préférence pour la recherche fondamentale ou appliquée. Vous pourriez aussi être influencé par la taille ou la réputation de l'établissement ou bien par l'âge, le sexe ou d'autres caractéristiques personnelles du candidat. Vous devriez vous assurer que ces préjugés conscients ou inconscients n'influent pas sur votre évaluation. Le CRSNG vous recommande de suivre en ligne le [module de formation portant sur les préjugés inconscients](#).
- Vous devez **conserver tous les documents d'évaluation confidentiels de façon sécuritaire** afin d'empêcher tout accès non autorisé. **Lorsque ces documents ne sont plus nécessaires, détruisez-les de façon sécuritaire.**

## À propos des subventions Alliance

Les subventions Alliance favorisent les collaborations entre des chercheurs universitaires et des organismes partenaires du secteur privé, du secteur public ou du secteur sans but lucratif. Elles appuient des projets de recherche dirigés par de solides équipes complémentaires qui, en collaboration, produiront de nouvelles connaissances et accéléreront l'application des résultats de la recherche afin de générer des avantages pour le Canada.

Les travaux appuyés par les subventions Alliance permettront notamment :

- de produire des connaissances ou technologies nouvelles qui serviront à régler des problèmes complexes;
- de générer des retombées économiques, sociales et environnementales;
- de contribuer à la compétitivité à long terme du Canada;
- d'étayer les politiques publiques;
- de former de nouveaux chercheurs dans des domaines importants pour le Canada et les organismes partenaires;
- de tirer parti de diverses perspectives et compétences pour accélérer l'application des résultats de la recherche.

Pour en savoir plus sur les subventions Alliance, consultez les documents suivants :

- [Subventions Alliance](#)
- [Rôle des organismes partenaires](#)
- [Indicateurs de mérite](#)
- [Instructions relatives à la présentation des demandes \(formulaire 101\)](#)

## Critères d'évaluation

Pour prendre des décisions en matière de financement, le CRSNG évalue les demandes en fonction des quatre critères d'évaluation énoncés ci-après, auxquels il attribue le même coefficient de pondération. Dans votre évaluation, précisez dans quelle mesure la demande respecte chacun des sous-critères en prenant en compte les questions d'évaluation qui s'y rattachent. Justifiez votre évaluation en faisant référence à l'information fournie dans la demande. Veuillez noter que les propositions des candidats seront de longueur variable. La longueur autorisée pour une demande de subvention Alliance est déterminée par le CRSNG et est proportionnelle au montant demandé.

### 1. PERTINENCE ET RÉSULTATS

#### 1.1. Importance des résultats escomptés et des retombées économiques, sociales ou environnementales pour le Canada

- Dans quelle mesure la recherche permettra-t-elle de combler les lacunes dans les connaissances nécessaires pour élaborer des politiques, des normes, des produits, des services, des technologies ou des processus nouveaux et novateurs au Canada? Quelle est l'ampleur de ces lacunes (propres à l'organisme partenaire, locales, régionales, nationales ou internationales)?
- Dans quelle mesure (non déterminée, minime, élevée, etc.) les résultats escomptés auront-ils des retombées (économiques, sociales ou environnementales) pour les Canadiens?

#### 1.2. Originalité de la recherche et possibilité de produire de nouvelles connaissances scientifiques

- La demande propose-t-elle des travaux de recherche originaux? Permettra-t-elle de générer de nouvelles connaissances scientifiques? Une analyse documentaire, une connaissance de la technologie de pointe, la situation par rapport à la technologie de pointe, l'avancement proposé dans le domaine, une nouvelle orientation prometteuse pour surmonter un problème, l'élaboration de méthodes et de concepts nouveaux, etc., pourraient aider à répondre à ces questions.

#### 1.3. Mesure dans laquelle la stratégie choisie pour appliquer les résultats de la recherche permettra d'obtenir les résultats escomptés

- La demande prévoit-elle un transfert de technologie, l'élaboration d'une politique ou l'application de connaissances? Le cas échéant, quel est le degré de solidité des plans proposés?
- La demande prévoit-elle la participation des organismes partenaires à l'exploitation des résultats de la recherche pour obtenir les résultats escomptés? Le cas échéant, quel est le degré de solidité du plan proposé?
- Dans quelle mesure la stratégie choisie pour appliquer les résultats de la recherche cadre-t-elle avec les activités principales ou le mandat des organismes partenaires?
- La stratégie choisie pour appliquer les résultats de la recherche cadre-t-elle avec la capacité des organismes partenaires à exploiter ces résultats?

## **2. PARTENARIAT**

### **2.1. Pertinence du partenariat pour obtenir les résultats escomptés; mise à contribution, s'il y a lieu, de différents types d'organismes partenaires et prise en compte de leurs perspectives et connaissances uniques dans le cadre du projet**

- Les objectifs et les résultats prévus du projet cadrent-ils avec les activités et le mandat des organismes partenaires?
- Les organismes partenaires contribueront-ils tous à l'atteinte des résultats escomptés?
- L'absence d'un organisme partenaire ou l'incapacité d'un organisme partenaire participant empêchera-t-elle le candidat d'obtenir les résultats énoncés?
- D'après les différents types d'organismes partenaires participants, leur mandat et leurs activités sont-ils complémentaires (p. ex., relation dans la chaîne de valeur ou secteurs multiples)?
- La participation combinée des organismes partenaires ajoute-t-elle de la valeur au projet? Le partenariat dans son ensemble est-il plus grand que la somme de ses parties?

### **2.2. Rôle des partenaires dans la définition de l'enjeu de la recherche, la conception et la conduite de la recherche et l'application des résultats de celle-ci pour obtenir les résultats escomptés**

- Le rôle et la contribution de chaque organisme partenaire aux activités de recherche à toutes les étapes du projet (conception, surveillance des progrès, supervision, planification et appui du travail sur le terrain, prestation de services, etc.) sont-ils clairement définis?
- Quelle est l'importance du rôle de chaque organisme partenaire dans le succès du projet?
- Le plan relatif à l'application des résultats de la recherche pour obtenir les résultats escomptés est-il clair? Dans quelle mesure les organismes partenaires sont-ils capables d'obtenir les résultats escomptés?

### **2.3. Niveau adéquat des contributions (en espèces et en nature) de chaque organisme partenaire**

- Chaque organisme partenaire apportera-t-il une contribution (en espèces ou en nature) à l'appui du projet? Tenez compte des contributions en nature dans l'évaluation de la proposition.
- Dans quelle mesure les contributions de chaque organisme partenaire appuient-elles la réalisation des objectifs du projet ou ses retombées?
- Les contributions sont-elles proportionnelles aux avantages escomptés que les organismes partenaires tireront du projet?

## **3. QUALITÉ DE LA PROPOSITION**

### **3.1. Clarté des objectifs et des livrables; pertinence de l'envergure des activités envisagées par rapport aux résultats escomptés; justification des dépenses prévues**

- Les objectifs et les livrables du projet sont-ils présentés clairement? La portée, le calendrier, les étapes, la méthode et la conception expérimentale sont-ils appropriés pour atteindre les objectifs du projet et obtenir les résultats escomptés?
- Le projet est-il réalisable sur le plan scientifique et technique?
- Les dépenses prévues (notamment pour tout équipement demandé) sont-elles bien justifiées? Sont-elles utiles pour le projet?

### **3.2. Pertinence des indicateurs et des méthodes prévus pour suivre les progrès tout au long du projet et pour évaluer les résultats à la fin du projet**

- La demande prévoit-elle des indicateurs et des méthodes pour suivre les activités, les extrants et les résultats? Le cas échéant, dans quelle mesure sont-ils pertinents?
- Les organismes partenaires participent-ils au suivi des progrès et à l'évaluation des résultats?
- La demande prévoit-elle des activités de transfert de connaissances ou de technologie dans le cadre du projet? Dans quelle mesure les indicateurs et les méthodes proposés pour surveiller ces activités sont-ils appropriés?

### **3.3. Pertinence de l'expertise des chercheurs universitaires et de l'expertise qui existe au sein des organismes partenaires, à la fois pour mener à bien les activités prévues et pour encadrer les étudiants et les stagiaires postdoctoraux**

- Dans quelle mesure la formation, l'expérience professionnelle et l'expertise combinées des membres de l'équipe cadrent-elles avec le projet?
- Les contributions récentes des membres de l'équipe à la recherche (articles, brevets, conférences, services-conseils, etc.) sont-elles utiles pour le projet?
- Les membres de l'équipe ont-ils montré une bonne connaissance de la littérature et des techniques scientifiques pertinentes?
- La demande prévoit-elle des collaborations?
- Les candidats ont-ils déjà travaillé en collaboration avec le secteur utilisateur?
- Le chercheur principal a-t-il fait ses preuves en matière de gestion de projets de type ou d'ampleur similaires?
- Quelle est l'expérience des candidats et des cocandidats en supervision d'étudiants et de stagiaires? Cette expérience leur permettra-t-elle d'encadrer les étudiants et stagiaires compte tenu de leur nombre et de leur niveau?

**Remarque :** Les candidats sont invités à expliquer dans leur CV tout retard majeur (p. ex. congé parental, deuil, maladie ou charge administrative extraordinaire) relativement à eux-mêmes, à leurs étudiants ou à leur personnel de recherche au cours des six dernières années en précisant la date de début et de fin de la situation. Soyez attentif à l'incidence de cette situation sur la productivité du chercheur et ses contributions à la formation.

#### 4. FORMATION

##### 4.1. Richesse des expériences d'apprentissage offertes aux étudiants du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle et aux stagiaires postdoctoraux permettant à chacun de développer ses compétences professionnelles (p. ex., leadership, communication, collaboration, entrepreneuriat) et en recherche

- Le nombre d'étudiants et de stagiaires prévus et leur niveau permettront-ils d'atteindre les objectifs du projet?
- Les étudiants et stagiaires auront-ils des possibilités de développer leurs compétences techniques et en recherche?
- La demande précise-t-elle la nature et l'ampleur des interactions des étudiants et stagiaires avec les organismes partenaires (p. ex., les stages)? Ces interactions leur offrent-elles des possibilités d'acquérir une expérience d'apprentissage enrichissante supérieure à celle qu'ils acquièrent en milieu universitaire?
- La demande prévoit-elle d'autres possibilités d'acquérir une expérience d'apprentissage enrichissante (p. ex., conférences, collaborations internationales, mentorat, milieu de recherche multidisciplinaire)?
- La demande prévoit-elle des possibilités particulières de développement de compétences professionnelles?

## Politiques du CRSNG

### Allégations de violation des politiques

Si, au cours de l'évaluation d'une demande, vous croyez avoir relevé un cas qui pourrait faire l'objet d'une allégation de violation des politiques, veuillez le signaler au personnel du CRSNG chargé du programme. Les allégations de violation des politiques doivent être traitées séparément du processus d'évaluation par les pairs, comme le prévoit le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#). Votre rapport d'évaluation externe doit porter exclusivement sur la demande que vous avez évaluée et sur les critères d'évaluation. Vous ne devez pas y faire état de vos préoccupations concernant une éventuelle violation des politiques.

### Collecte et utilisation des renseignements personnels

Les renseignements que vous fournissez sont recueillis conformément aux lois régissant le CRNSG. Ils sont conservés dans des banques de données, comme il est expliqué dans [Info Source](#). Vous trouverez de l'information sur l'utilisation et la communication de ces renseignements dans la section [Utilisation et divulgation des renseignements personnels fournis au CRSNG](#). Les renseignements personnels sont utilisés conformément aux lois canadiennes sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

### Autres politiques et lignes directrices pouvant s'appliquer à l'évaluation des demandes

- [Lignes directrices sur l'élaboration et l'évaluation des demandes en génie et en sciences appliquées](#)
- [Lignes directrices sur l'élaboration et l'évaluation des demandes de recherche interdisciplinaire](#)
- [Politiques et lignes directrices sur les contributions à la recherche et à la formation](#)
- [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche-](#)